



PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de loisirs
Vacances du 24 au 28 février 2020



Contexte

La commune de Dingy Saint Clair est l'organisateur de l'accueil de loisirs durant les vacances. L'accueil est déclaré auprès des services de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et bénéficie d'une subvention de la CAF.

Le centre de loisirs est ouvert durant les vacances scolaires du 24 au 28 février 2020, pour les enfants de la commune de la PS au CM2 (3 ans à 10 ans) ainsi que pour des enfants extérieurs à la commune.

Objectifs

- Répondre aux différents besoins de garde des familles
- Assurer l'encadrement et la sécurité des enfants par une équipe d'animation diplômée et professionnelle
- Respecter les rythmes de chaque enfant en organisant des temps d'animation adaptés et des temps de repos après la pause méridienne
- Proposer des repas équilibrés par la société mille et un repas
- Proposer un accueil chaleureux ainsi que des activités diversifiées adaptées à un thème et à l'âge des enfants

Lieux

L'accueil de loisirs est composé de deux sites, chacun étant situé sur la commune de Dingy.

L'accueil Tikouli, lieu principal, avec :

- **Une salle de jeux / salle de sieste**

Cette salle est située à l'arrière du bâtiment, elle comporte des jeux de société et des jeux de mimétisme (cuisine, bricolage voiture...)

Elle est transformée en salle de sieste l'après-midi et est dotée d'un lit de camp par enfant et de rideaux occultants. Chaque lit est nominatif et comporte des draps, les enfants apportent leur couverture.

- **Une salle avec un coin lecture et des tables pour faire des ateliers manuels.**

Il s'agit de la première ; salle composée de tables et de chaises, c'est là que sont accueillis les enfants et que les parents les récupèrent le soir. La collation et le goûter des enfants ont lieu dans cet espace.

- **Coin bureau**

Cet espace est situé dans la première salle. Les animateurs et la Directrice y mettent leurs affaires et retrouvent les informations sur les enfants et les affichages obligatoires pour le séjour.

- **L'école élémentaire Maurice Anjot**

Les enfants seront amenés à fréquenter ce site selon la météo et les activités proposées.

Les salles utilisées sont :

- Une salle de classe aménagée pour des jeux
 - L'atelier d'art plastique/cuisine
- Une salle de musique ou de Yoga
- Cour/Préau avec des jeux d'extérieur (ballons, raquettes, tir à l'arc)

Encadrement

Afin de répondre au mieux aux objectifs du projet éducatif notre équipe éducative est composée de personnel titulaire de la fonction publique et travaillant au sein de la commune de Dingy-Saint-Clair. Ces agents travaillent au sein du service périscolaire tout au long de l'année, ils connaissent les locaux, les enfants et le fonctionnement de la structure.

L'équipe est composée de :

- 1 animatrice (diplômée du BAFA)
- 1 personnel de cuisine (diplômée ...)
- 1 directrice (diplômée du BAFA, stagiaire BAFD)

Le fonctionnement

Horaires :

L'accueil est ouvert de 8h00 à 18h00.

L'accueil échelonné du matin : 8h00-9h00

Le matin, les parents peuvent déposer leur enfant entre 8h00 et 9h00. Durant cette période, chaque enfant arrive tranquillement et peut faire une activité calme et en autonomie ; un dessin, jouer avec les jeux de l'accueil, lire un livre etc.

La collation : 9h15

Lorsque tous les enfants sont présents, les animatrices les réunissent autour d'une table et leur servent une boisson.

C'est l'occasion de présenter le programme de la journée, de connaître leur humeur, d'échanger sur la journée de la veille etc.

Les activités : 9h30-10h30 / 14h/15h30

Tous les matins et tous les après-midis, les animateurs proposent une activité principale en référence au thème de la semaine « Tikouli a du talent ». Les enfants qui souhaitent y participer sont les bienvenus. Ceux qui ne souhaitent pas sont libres de choisir une autre activité dite « jeux libres » (jeux de société, coloriages, livres, etc).

Le temps libre du matin : 11h00 à 11h30

Après l'activité du matin les enfants, sont libres de jouer à l'extérieur de préférence et à l'intérieur si le temps ne le permet pas.

Déplacement vers la cantine :

Encadrés par les animateurs, les enfants se rendent à pied à la cantine en utilisant le chemin des écoliers qui est piéton et protégé des voitures.

Le repas : 12h00 à 13h00

Les repas sont livrés par 1001 repas, tous les matins en liaison froide.

Ils se déroulent à la cantine scolaire de Dingy-Saint-Clair et sont réchauffés par une cuisinière formée. Les enfants disposant d'une allergie alimentaire doivent ramener leur repas.

La sieste ou le temps calme : 13h15 à 14h30

Les enfants de maternelle et ceux qui sont fatigués font une sieste dans la salle prévue à cet effet. Les plus grands font des jeux calmes dans l'autre salle.

Le goûter : de 16h00 à 16h30

L'équipe d'animation veille à fournir un goûter équilibré aux enfants en tenant compte du menu proposé lors du déjeuner.

Le départ des enfants : 16h30 à 18h00

Les enfants repartent chez eux progressivement. En attendant, l'arrivée de leurs parents ils peuvent jouer à l'intérieur ou à l'extérieur, les animateurs peuvent proposer un petit bricolage, un jeu de société, la lecture d'une histoire.

Sorties/ déplacements

Une sortie durant la semaine sera proposée aux enfants.

Lors de cette sortie les enfants seront véhiculés en car. Un mail aux parents sera envoyé en amont pour leur préciser les modalités pratiques et les affaires à emporter.

Ce jour-là, les enfants pique-niqueront, un temps calme sera proposé mais la sieste des petits ne sera pas assurée.

Projets

La directrice et l'équipe d'animateurs élaborent ensemble le planning des activités qui sont proposées aux enfants. Les thématiques abordées sont en lien avec le PEDT et s'articuleront autour de l'environnement, la culture, les activités créatives ou sportives.

Pour la période de février, l'équipe d'animation a opté pour mettre en valeur différents arts.

L'idée étant de faire découvrir un maximum de choses aux enfants ; le théâtre, le yoga, des jeux d'expressions corporelles, des activités manuelles... pour permettre à chacun de s'épanouir, de prendre confiance dans une activité et voir même de mettre en avant « son talent ».

Tous les jours, des jeux extérieurs et jeux libres sont proposés et les enfants ne sont pas obligés de participer à l'activité.

Nous voulons marquer une rupture avec le temps scolaire et maintenir une ambiance de vacances où les enfants peuvent prendre le temps de jouer librement et de se reposer.

Nous prendrons le temps de sortir certains jeux que les enfants ne peuvent utiliser en semaine, lors du périscolaire car il y'a trop de monde, nous aménagerons l'espace différemment et n'hésiterons pas à mettre de la musique, chanter afin d'instaurer un climat de détente.

Nous ferons également appel à un intervenant en théâtre, professionnel des métiers des arts et de la musique et nous irons à la Clusaz pour faire une ballade à poney dans la neige.

Relations avec les parents

Le programme, règlement et inscriptions sont distribués aux familles par le biais des écoles.

Des courriers électroniques sont ensuite adressés pour confirmer les inscriptions et la semaine avant les vacances, un petit rappel des horaires et matériels à apporter.

Au quotidien, durant la semaine de vacances, les familles sont accueillies par l'animatrice et le soir elles sont informées oralement du déroulement de la journée, du repas, de la sieste et du comportement de l'enfant.

Modalités d'évaluation (ajustements, adaptation, régularisation)

Chaque jour, lors de la collation et en fin de journée, les enfants sont questionnés sur la journée : est-ce que cela vous a plu, qu'est ce qui était bien ou moins bien ?

Un questionnaire est envoyé aux familles après la semaine de vacances au centre de loisirs afin de recueillir les avis et améliorations à apporter éventuellement.

Des réajustements sont réalisés au jour le jour afin de prendre en compte les absences ou modifications des familles ; ceci entraîne une modification du nombre de repas à commander.

Une réunion d'équipe à la fin du séjour afin de faire le bilan de la semaine écoulée.

Le compte-rendu sera transmis aux élus et des ajustements seront faits sur les prochains séjours si cela est nécessaire.